



Assemblée générale

Distr. générale
13 septembre 2024
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Mécanisme d'experts chargé de la question du droit au développement

Dixième session

Genève, 28-30 octobre 2024

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
3. Débat général.
4. Réunion de coordination avec d'autres mécanismes des Nations Unies chargés de la question du droit au développement.
5. Exécution du mandat et du programme de travail :
 - a) Débats thématiques ciblés et dialogues :
 - i) Entreprises et droit au développement ;
 - ii) Mobiliser les parties délaissées : ouvrir la voie à un développement inclusif grâce à une participation véritable de la société civile ;
 - iii) Intelligence artificielle, droits culturels et droit au développement ;
 - iv) Commerce, biodiversité et droit au développement : une équation à formuler ;
 - v) Commerce bilatéral, régional et multilatéral : amis ou ennemis du droit au développement ;
 - vi) L'avenir de la coopération internationale.
 - b) Examen d'études thématiques :
 - i) Dimensions individuelles et collectives du droit au développement ([A/HRC/57/40](#)) ;
 - ii) Droit au développement et coopération internationale au service du développement.
6. Conclusion des travaux de la session.

